

Le saviez-vous ?

Les enfants sont plus vulnérables à la pollution de l'air lorsqu'ils jouent dans les parcs urbains et les cours de récréation d'écoles situées près de zones de circulation intense. Parmi les effets nocifs de cette pollution, citons : asthme aggravé (visites plus fréquentes aux urgences), symptômes accrus de maladies respiratoires infantiles, infections persistantes, affaiblissement des poumons chez les enfants, augmentation du taux de maladies.

Les personnes démunies et défavorisées courent davantage de risques, car elles habitent souvent à proximité d'une autoroute ou d'usines.

Le phénomène est connu : un volume de circulation élevé et de mauvais passages pour piétons réduisent considérablement les chances que les enfants aillent à l'école à pied ou à vélo. Il est donc possible d'inciter davantage d'élèves à utiliser le transport actif en favorisant l'aménagement, aux abords des écoles, d'un milieu bâti dont les éléments appuient le transport actif (mesures d'apaisement de la circulation, passages sécuritaires pour piétons, etc.).

Améliorer la santé et réduire la congestion routière

Lorsqu'ils font régulièrement l'aller-retour entre la maison et l'école de façon active, les enfants sont moins sédentaires car ils bénéficient d'une activité physique quotidienne, ce qui améliore leur qualité de vie : en réduisant leur stress, en améliorant leur santé physique et leur acuité mentale, et en augmentant leur bonheur. Et moins il y a de voitures sur le chemin de l'école ou devant l'école, moins il y a d'embouteillages et plus la qualité de l'air s'améliore.



Le processus de planification du transport scolaire (PTS) réunit les parties intéressées de la collectivité en vue d'élaborer des plans détaillés dont l'objectif est de faire en sorte que le transport actif devienne une option réaliste pour les enfants. Le plan d'action de chaque école se fonde sur les principes de GDT (gestion de la demande en transport) et propose des mesures dont bénéficient l'école et la collectivité entière.

Une collectivité propice aux enfants est propice à tous



Les collectivités axées sur les enfants sont facilement navigables pour tous. Dans cette optique, les *Lignes directrices en matière de planification du territoire et des transports favorable aux enfants et aux adolescents* guident les comités municipaux de PTS qui sont à la recherche de solutions fondées sur les principes de GDT pour éliminer les obstacles à l'adoption du transport actif, et qui veulent aménager des espaces urbains conviviaux pour les enfants.

- Les 19 lignes directrices appuient deux grands objectifs :
- Réduire le nombre de trajets automobiles des enfants et des jeunes
 - Réduire le volume de la circulation routière où se trouvent les enfants et les jeunes

Chaque ligne directrice est conçue pour aider à planifier le transport et l'utilisation du territoire de façon durable, conformément aux valeurs écologiques à la base du concept de planification du transport scolaire. Les *Lignes directrices* intégrales sont accessibles à : www.kidsonthemove.ca.

Collectivité axée sur la marche, collectivité heureuse

Nous pouvons aménager des espaces et des endroits qui contribuent à un mieux être personnel, communautaire et global. Une collectivité heureuse, c'est une collectivité plus saine — pour de plus amples renseignements, consulter www.sustainablehappiness.ca.

Atteindre vos objectifs sectoriels de façon collaborative

Le processus de planification du transport scolaire (PTS) est plus efficace lorsqu'il est encadré par un Comité directeur municipal réunissant tous les intervenants qui s'intéressent aux déplacements scolaires.

Dans notre expérience, les participants aux processus tiennent beaucoup à faire partie d'un comité municipal, parce qu'ils trouvent que ce genre de groupe de travail est efficace et qu'il permet de forger des liens intersectoriels, avantageux pour la collectivité sur de nombreux plans. Les membres du comité s'attaquent ensemble aux obstacles, et chacun reconnaît le rôle que joue son secteur dans la mise en œuvre des mesures visant à inciter un plus grand nombre d'enfants à se déplacer à pied ou à vélo.

Un comité de travail similaire existe au niveau de l'école. Il réunit les personnes les mieux placées pour identifier les obstacles que doit contourner l'école, et trouve souvent la solution idéale à certains obstacles.



Un processus simple, souple et efficace

L'animateur de planification du transport scolaire coordonne la collecte des données par l'école, et facilite la participation des parties intéressées municipales à l'élaboration de mesures pratiques qui favoriseront un recours accru au transport actif parmi les écoliers. Ces mesures sont uniques à chaque école participante, sont intégrées à son Plan de transport scolaire et visent à sensibiliser les membres de la collectivité tout en mettant en commun les ressources de la collectivité de manière efficace.

La planification du transport scolaire au Canada

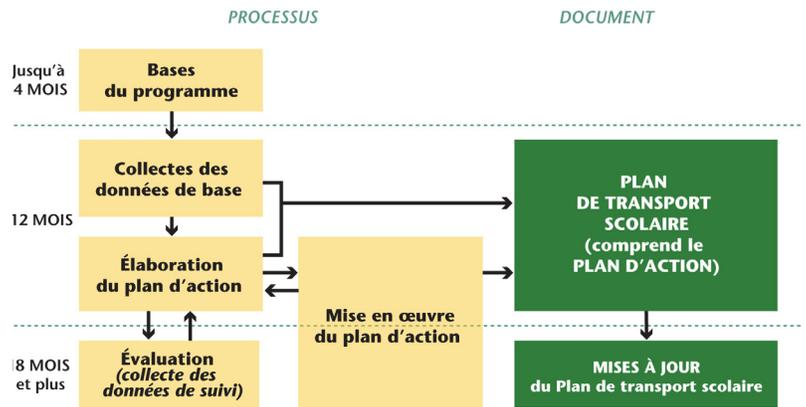
Partout au Canada, des comités municipaux de parties intéressées se sont établis grâce à deux essais pilotes, dirigés par l'initiative Le Canada marche, de Green Communities. Ces essais ont permis de mettre au point un ensemble de meilleures pratiques qui ont guidé la réalisation d'une trousse complète de PTS, laquelle facilite la mise en œuvre du processus de PTS, déjà souple au départ, dans les collectivités comme la vôtre.

Les résultats d'une étude sur la PTS, menée en 2014-2015 pour le compte du ministère ontarien de l'Éducation dans divers contextes communautaires (centre de ville, banlieues proches et lointaines, zones rurales) démontre que la PTS est une intervention rentable.

« Globalement, l'indice de rentabilité de 2,4 signifie que la PTS est rentable. L'étude démontre que la PTS contribue à une modification significative des comportements liés aux déplacements scolaires, tout en apportant des bienfaits importants pour l'économie, la santé et l'environnement. »

Rapport sur l'indice de rentabilité de la PTS www.saferoutestoschool.ca/fr/recherche

En plus de la trousse PTS, Canada Walks publie un bulletin et anime des webinaires pour partager les connaissances émergentes et meilleures pratiques intersectorielles à l'échelle du pays.



Garder les enfants à l'intérieur : UN PLUS GRAND RISQUE !

Quand les enfants sont dehors, ils bougent plus, passent moins de temps assis et jouent plus longtemps— des comportements associés à de nombreux bienfaits pour améliorer le taux de cholestérol, la pression sanguine, la composition corporelle, la densité osseuse, la condition physique et plusieurs aspects de la santé mentale, sociale et environnementale.

Dans l'ensemble, seulement 9 % des jeunes âgés de 5 à 17 ans font les 60 minutes d'activité physique intense dont ils ont besoin chaque jour. La note demeure un D- pour la troisième année consécutive afin de refléter l'équilibre entre un groupe d'âge qui réussit bien (enfants âgés de 3 à 4 ans) et la majorité qui réussit moins bien (jeunes âgés de 5 à 17 ans).

L'édition 2015 du Bulletin de l'activité physique chez les jeunes de ParticipACTION. www.participation.com

Quelques succès en planification du transport scolaire

- Programmes Pédibus
- Programmes « compagnons de marche » et « compagnons à vélo »
- Événements amusants sur le thème de la marche
- Cartes de réseaux pédestres et cyclables
- Parcs relais piétons
- Sensibilisation au cyclisme
- Rues et passages piétonniers apaisés
- Mesures de sécurité pour les sites scolaires

